

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général,

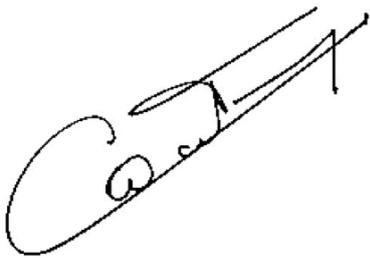
J'ai appris récemment que vous alliez mettre en place une prime d'excellence scientifique (PES) destinée aux chercheurs du CNRS. Parmi les voies explorées pour la distribution de cette prime, vous songez à une attribution automatique aux médaillés du CNRS. Ayant eu l'honneur d'être distingué par mes pairs en recevant la Médaille d'Argent du CNRS en 1999, je vous fais part de mon refus *a priori* de me voir verser une telle prime si vous faites le choix de cette modalité, au cas bien sûr où les anciens médaillés seraient concernés comme le laisse supposer le texte soumis à discussion lors du Comité Technique Paritaire du 20 octobre 2009.

Par principe je suis en effet totalement opposé à l'existence même d'un quelconque système de primes considérant qu'elles ne constituent en aucun cas un mécanisme acceptable d'amélioration des revenus des agents de la fonction publique. Qui plus est, le statut de la fonction publique permet la prise en compte de la qualité du travail accompli par les mêmes agents au travers du déroulement différentiel des carrières. Nul besoin donc d'instaurer un quelconque système de primes pour que cette reconnaissance de qualité soit effective.

Jusqu'ici, une des caractéristiques du monde académique et savant (et tout particulièrement du CNRS à travers l'attribution de médailles) résidait dans sa capacité à décerner à certains de ses membres une reconnaissance symbolique dépourvue de tout avantage matériel. L'instauration d'un système de primes va à l'encontre de cette tradition qu'il me semble nécessaire de maintenir, les considérations d'ordre matériel ne devant en aucun cas interférer avec des arguments purement scientifiques. Je me permettrai de vous faire remarquer que le maintien de cette tradition irait de soi si tous les personnels de ce monde académique bénéficiaient de salaires décents ; ce n'est hélas pas le cas pour certaines catégories de ces personnels.

En vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en considération ma demande, je vous prie d'agréer Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Paris, le 19 octobre 2009,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Chatenay', written diagonally across the page.

Didier Chatenay, Directeur de Recherche CNRS.